

Candidature de Membre ASter 2009

La loi 78.17 du 6.1.78 relative aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses à ce formulaire. Elle garantit le droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Date de la demande : _____

Information sur le / la candidat (e) :

Nom : _____ Prénom : _____ Année de Naissance : _____

E-mail : _____ Tél. (GSM): _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Télé. (fixe): _____

Entré(e) à Steria: _____ Sorti(e) de Steria: _____

Fonction (s) occupée (s) à Steria: _____

Statut et poste actuel (*actif, retraité, autre...*): _____

Pour les actifs Société : _____ Fonction: _____

Attentes personnelles du candidat de la part d'ASter ? :

(Réseau, entraide, détente, loisir, culture, sport, réflexion ...)

-
-
-
-

je ne souhaite plus être sollicité par ASter, merci de m'effacer de vos listes (retourner la fiche à ASter)

Le candidat est-il prêt à jouer un rôle actif dans l'association ou au bureau?

(Contribution à une commission, organisation d'événement, création d'une activité...)

-
-

Talent majeur du candidat : Management, Commerce, RH Recrutement, Gestion Finance, Tech. Projets

Autres Talents (*Professionnels, Sportifs, Culturels, Sociétaux...*) :

Pour que sa candidature soit prise en compte le/la candidat(e) transmet à l'association **un chèque de 50€ à l'ordre d' « ASter »** pour la cotisation annuelle (année civile). Pour l'année 2009 la cotisation sera valable jusqu'au 31-12-2009. La cotisation sert à faire fonctionner l'association et principalement à organiser le dîner de l'AG.

Procédure d'admission d'un candidat (délais maximum 1 mois):

1 – Le/la candidat(e) renvoie sa fiche de candidature accompagné du chèque de cotisation.

2 – Le CA décide souverainement de l'admission ou non du candidat.

3 – Le CA informe le/la candidat(e) de la réponse.

- Si la réponse est positive, le CA ajoute le nouveau membre au fichier et lui communique l'ensemble des éléments nécessaires à son admission définitive.

- Si la réponse est négative le CA retourne le chèque de cotisation au candidat.

5 – Le CA communique à l'ensemble des membres actifs l'entrée du nouveau membre.